

VIETNAM



- Capitale : Hanoï
- Population : 80 000 000 hab.
- Superficie : 331 114 Km²
- Langue : Vietnamien
- Fête nationale : 2 septembre (indépendance)
- Monnaie Nationale : Dong
- Cours : 1 vnd = 0.006 xpf // 1 xpf = 157 vnd (Taux de change au 14.11.05)
- Fuseau horaire : - 4H
- Climat : Tropical
- Religions : Bouddhistes, Codaïstes, catholiques

Depuis le 1^{er} Juillet 2015 les ressortissants français sont dispensés de visa pour un séjour n'excédant pas 15 jours (jours d'entrée et de sortie inclus).

Au-delà de cette période maximum, un visa est nécessaire pour séjourner au Vietnam.

Depuis le 1^{er} Février 2017 la possibilité de faire une demande d'E-Tv (Visa touristique électronique) est possible pour les ressortissants français pour tout séjour de 30 jours maximum et une seule entrée.

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE D'E -Tv

Séjour maximum de 30 jours, 1 entrée

- Copie couleur de votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- 1 photo d'identité récente en couleur,
- Questionnaire Eden Plus dûment rempli et signé,
- Un itinéraire aller-retour de voyage (au départ de Nouvelle-Calédonie)

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE VISA

- Votre passeport valable 1 mois après la date de votre retour,
- 1 photo d'identité récente en couleur,
- Formulaire Eden Plus dûment rempli en anglais et signé,
- Un itinéraire complet des vols (départ de Nouvelle-Calédonie),

Pour un voyage d'affaire merci de nous consulter.

En cas de long séjour il est préférable de se faire immatriculer au Consulat de France :
27 Nguyen Thi Minh Khai, Q1
Ho-Chi-Minh-Ville
Tél : [84] 88-297 231
Fax : [84] 88-291 675